



ECONOMIES D'ENERGIE - DEVELOPPEMENT DURABLE
CAMPAGNE DE RESORPTION DES SOURCES LUMINEUSES
A VAPEUR DE MERCURE

A partir du 13 avril 2015, certaines catégories de lampes, comme les vapeurs de mercure devront disparaître et ne seront plus fabriquées (*règlement européen 245/2009, publié le 23 mars 2009 au JOUE dans le cadre de la directive 2005/32, dite « EuP » (Energy Using Products).*)

Les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure ne pourront alors plus être dépannés faute d'approvisionnement.

C'est la raison pour laquelle le SDEG 16 mène une nouvelle campagne, celle relative à la résorption des sources lumineuses contenant du mercure et a lancé un appel d'offres de fournitures portant sur l'achat de 10 000 à 19 000 luminaires.

Le titulaire du marché est la **SAS RAGNI** (*représentée par Monsieur Marcel RAGNI, Président - Chemin du Val Fleuri Vallon Des Vaux - CS 80002 - 06801 CAGNES SUR MER Cedex - France - Tél : 04 93 31 05 48 - Fax : 04 93 14 92 46 - Courriel : secretariat@ragni.com - Site internet : www.ragni.com - SIRET : 303 275 473 00013 - RCS : Grasse - APE : 2740Z*).

Les luminaires sont fabriqués et contrôlés par l'usine Ragni à Cagnes sur Mer.

Les modèles et les prix issus du marché public sont les suivants :



Lanterne routière : Ekko - Ragni

Version lampe à décharge : 50 W - 70 W - 100 watts



Financement (unitaire hors taxes) :	
- fourniture :	126,00
- pose :	58,00
- total HT :	184,00
- participation du SDEG 16 : 70%	128,80
- montant restant à la charge de la Commune : 30%	55,20



Lanterne routière : Ekko - Ragni

Version leds



Financement (unitaire hors taxes) :	Leds 46 W	Leds 69 W
- fourniture :	460,00	510,00
- pose :	58,00	58,00
- total HT :	518,00	568,00
- participation du SDEG 16 : 70%	362,60	397,60
- montant restant à la charge de la Commune : 30%	155,40	170,40

Lanterne urbaine décorative : Atinia - Ragni

Version lampe à décharge : 35 W - 50 W - 70 watts



Financement (unitaire hors taxes) :	
- fourniture :	447,00
- pose :	58,00
- total HT :	505,00
- participation du SDEG 16 : 70%	353,50
- montant restant à la charge de la Commune : 30%	151,50

Lanterne urbaine décorative : Atiléa - Ragni

Version leds



Financement (unitaire hors taxes) :	Leds 46 W	Leds 69 W
- fourniture :	565,00	625,00
- pose :	58,00	58,00
- total HT :	623,00	683,00
- participation du SDEG 16 : 70%	436,10	478,10
- montant restant à la charge de la Commune : 30%	186,90	204,90



Principales caractéristiques techniques

Pour tous les modèles de lanternes

- Corps en fonte d'aluminium
- Fixation en top sur mât tous diamètres, avec adaptateur si nécessaire, sans plus-value
- Fixation latérale sur crosse tous diamètres, avec adaptateur si nécessaire, sans plus-value
- Corps - Enveloppe - Bloc optique : IP 66 (étanchéité)
- Verre de la vasque : IK 08 (vandalisme)
- Isolation électrique : Classe II
- Protection contre les surtensions
- Lanterne conforme à la norme EN 60598-2-3
- Marquage CE
- Lampes à décharge fournies selon puissance et typologie (sodium-iodures métalliques) souhaitées par la Commune
- Photométrie conforme à la norme EN 13201
- Efficacité lumineuse de l'ensemble (lampe et auxiliaire d'alimentation) ≥ 70 lumens watts
- Compatibilité totale avec toutes les solutions de réduction de puissance
- Eligible au Certificat d'Economie d'Energie, ULOR $< 3\%$
- Exclusion de matériaux et substances dangereux conforme à la directive européenne RoHS
- Taux de recyclabilité $> 88 \%$
- Couleur selon le choix de la Commune sans plus-value
- Délais de garantie sur l'ensemble de la lanterne (hors source) sans exclusion : 5 ans
- Délais de garantie sur la corrosion et le vieillissement sans exclusion : 10 ans
- Délais de garantie des lampes à décharge sans exclusion en éclairage semi-permanent : 18 mois
- Délais de garantie des lampes à décharge sans exclusion en éclairage permanent : 24 mois
- Délais de garantie des leds sans exclusion : 10 ans
- Délais de garantie de fourniture des pièces détachées : 10 ans après la dernière livraison





Le choix des couleurs

Pour tous les modèles de lanternes

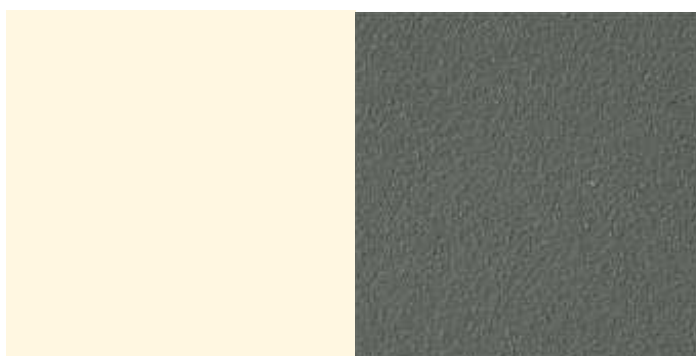
La Commune peut choisir **toutes les couleurs de finition** pour tous les modèles des différentes lanternes (routières ou décoratives) **sans plus-value financière**.

Outre le large éventail des thermolaquages possibles, des couleurs standards sont d'ores-et-déjà proposées :



Gris clair (*ral 7035*)

Vert bouteille (*ral 6007*)



Ivoire (*ral 1015*)

Gris sablé (*futura 2900*)

Impression indicative non contractuelle



AVIS D'ATTRIBUTION

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA CHARENTE (SDEG 16)

M. Président

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex

Tél : 05 45 67 35 00 - Fax : 05 45 67 35 20

Objet du marché	Eclairage public : fournitures de luminaires dans le cadre de la résorption des lampes à vapeur de mercure
Référence acheteur	SDEG 16-2013-07
Nature du marché	Fournitures - Achat
Procédure	Procédure ouverte Classification CPV : Principale : 31527210 - Lanternes Complémentaires : 31527200 - Éclairage extérieur
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 45 % : 1 - Le prix 45 % : 2 - Les qualités du matériel proposé 10 % : 3 - Les qualités esthétiques
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert BP 541 - 88020 Poitiers - Cedex Tél : 0549607919 - Fax : 0549608809 greffe.ta-poitiers@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert BP 541 - 88020 Poitiers - Cedex Tél : 0549607919 - Fax : 0549608809 greffe.ta-poitiers@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 05/12/13

Nombre d'offres reçues : 8

Marché n° : 2013-07 - **SAS RAGNI** Chemin du Val Fleuri Vallon Des Vaux - CS 80002 08801 CAGNES SUR MER Montant HT : 2 394 000,00 € Cedex

Renseignements complémentaires

SAS RAGNI

Représenté par Monsieur Marcel RAGNI, Président

Tél : 04 93 31 05 48 - Fax : 04 93 14 92 46

Courriel : secretariat@ragni.com - Site internet : www.ragni.com

SIRET : 303 275 473 00013 - RCS : Grasse - APE : 2740Z

Envoi le 06/12/13 à la publication

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente



308, rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex
Tél : 05 45 67 35 00 - Fax : 05 45 67 35 20
Mail : sdeg16@sdeg16.fr - Site internet : www.sdeg16.fr